Cinquante troisième année. - N° 124 A Samedi 29 et dimanche 30 juin 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2010

974 – RÉUNION

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE ST-DENIS

Avis de dépôt

Date : 20 février 2018.
Dépôt de l'état de collocation.
353 885 999 RCS Saint-Denis.
SIERRA (Frédéric).
Activité : non précisée.
Adresse : 14, rue de la Guadeloupe, 97490 Saint-Denis.
Complément de jugement : Dépôt de l'état de collocation - Date parution JAL "LE JOURNAL DE L'ILE DE LA REUNION : 13 mai 2019, Ref. 214962 - Les créanciers de la procédure de redressement judiciaire de Frédéric SIERRA, sont avisés du dépôt au greffe, le 03 avril 2019, de l'état de collocation daté du 1er avril 2019, établi par la SELARL FRANKLIN BACH, 41 rue Sainte-Marie, CS 11012, 97404 Saint-Denis Cedex, mandataire judiciaire - Toute personne peut prendre connaissance de cet état au greffe du Tribunal de grande instance - Conformément à l'article R643-11 du code de commerce, les constestations de cet état doivent être formées dans un délai de trente jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation - Elles sont faites par déclaration au greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis de la Réunion - N° RG : 18/00510